DES SEMENCES

NON TRAITÉES

AUX NÉONICOTINOÏDES

DANS LES GRANDES CULTURES:

POURQUOI PAS?



Québec **



DE PLUS...

La Financière agricole du Québec indemnisera le producteur agricole pour d'éventuelles pertes non récurrentes liées aux ravageurs des semis à l'égard des superficies assurées à l'assurance-récolte, et ce, même si les semences n'étaient pas traitées aux néonicotinoïdes.

DES SEMENCES NON TRAITÉES : UN CHOIX JUDICIEUX!

POUR VOTRE SANTÉ

 Évite une exposition inutile aux poussières des néonicotinoïdes.

POUR L'ENVIRONNEMENT

- Réduit l'exposition des pollinisateurs, notamment des abeilles, aux néonicotinoïdes:
- Réduit la présence de néonicotinoïdes dans l'eau des rivières et des lacs.

POUR PRENDRE UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE, INFORMEZ-VOUS!

- Vous avez des questions sur les dommages que peuvent causer les ravageurs des semis dans votre exploitation? Parlez-en à un conseiller en grandes cultures ou en agroenvironnement ou à votre fournisseur d'intrants.
- Avant d'acheter vos semences, assurez-vous de connaître certains éléments importants (par exemple, les particularités de vos champs de même que leur historique) et, au besoin, procédez à un dépistage des ravageurs des semis.

POUR LUTTER CONTRE LES INSECTES RAVAGEURS DES SEMIS

- Les méthodes préventives et les techniques de lutte peuvent varier selon l'ennemi visé. À ce sujet, consultez le « Guide des ravageurs de sol en grandes cultures » publié par le CÉROM.
- Quelques actions toutes simples sont à votre portée : gérer les résidus de cultures et le moment d'application du fumier, contrôler les mauvaises herbes, effectuer une rotation des cultures, etc.

DES SEMENCES TRAITÉES SONT NÉCESSAIRES ?

RÉDUISEZ LES RISQUES EN ADOPTANT LES MESURES SUIVANTES :

- Équipez d'un déflecteur, lorsque possible, les semoirs à pression négative (vacuum);
- Utilisez un agent lubrifiant qui diminue les émanations de poussière d'insecticides au moment des semis;
- Adoptez les bonnes méthodes quant à l'utilisation des semences traitées (pour plus ample information, recherchez « Protection des insectes et utilisation responsable des semences traitées » sur le site www.agrireseau.qc.ca).



POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez les documents suivants sur le site Internet www.agrireseau.qc.ca:

- « Impact des traitements insecticides de semences sur les insectes ravageurs du sol et sur les paramètres agronomiques dans la culture du maïs grain » CÉROM, 2014;
- « Bulletin d'information No 24 9 décembre 2013 – Bilan du réseau de surveillance des vers fil-de-fer pour les années 2011 à 2013 », Réseau d'avertissements phytosanitaires, 2013;
- « Guide des ravageurs de sol en grandes cultures », CÉROM, 2013;
- « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées », Santé Canada, 2013.

Visitez le site Internet du MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca/neonicotinoides